



DGCDV / Aménagement / Foncier - *Brigade Terrain / Adressage*

Liste des propositions de dénominations de voies pour passage au prochain CM
Réunion Commission Cadre de Vie du

Voie objet de la délibération	Proposition de dénomination faite par le propriétaire et le service	Avis/proposition de la Commission Cadre de Vie
Dénomination de la servitude de passage desservants les parcelles AC 406 – AC 407 – AC 408 – AC 409 – AC 410	Proposition axée sur le nom et prénom de l'ancien propriétaire et grand père du demandeur. Impasse Raphaël BOUYER	

Département :
LA REUNION

Commune :
SAINT-BENOIT

Section : AC
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 06/06/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGR92UTM
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Saint Denis de la Reunion
1 rue Champ Fleuri CS 91013 97744
97744 SAINT-DENIS CEDEX 9
tél. 02.62.48.69.1 -fax 02.62.48.69.02
cdif.saint-denis-de-la-
reunion@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

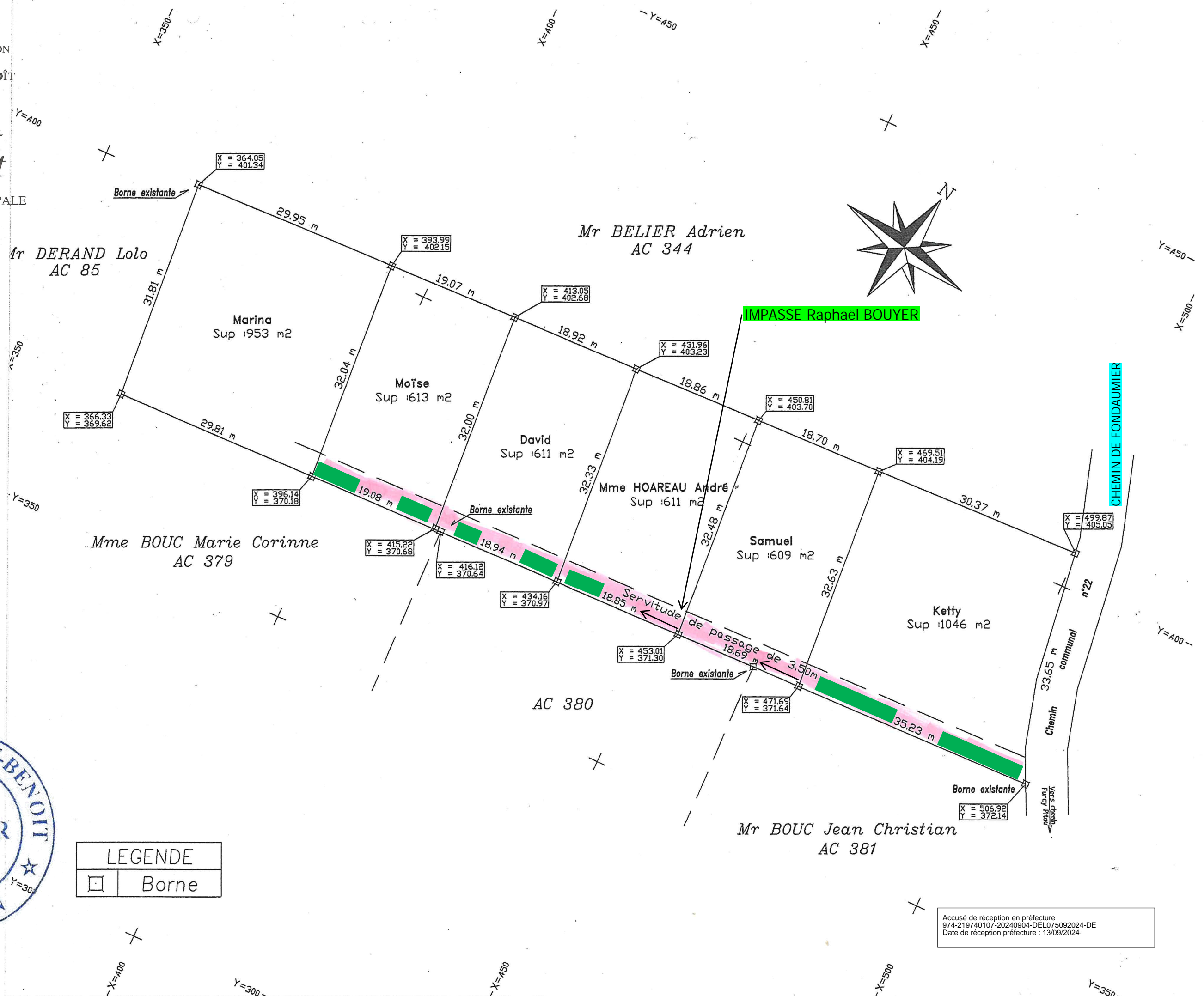


IMPASSE Raphaël BOUYER 97470 SAINT-BENOÎT

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE SAINT-BENOÎT



ADMINISTRATION MUNICIPALE



LEGENDE	
□	Borne

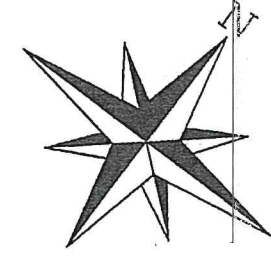
Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20240904-DEL075092024-DE
Date de réception préfecture : 13/09/2024

- NUMÉROTATIONS
- Impasse Raphaël BOUYER
- CHEMIN DE FONDAUMIER (Voie existante)

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE SAINT-BENOÎT



ADMINISTRATION MUNICIPALE



LEGENDE	
□	Borne

Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20240904-DEL075092024-DE
Date de réception préfecture : 13/09/2024